

**Équité, prévention, retombées :
Plan d'action stratégique 2023-2027
de Santé publique Ottawa**

4 décembre 2023



Reconnaissance du territoire

Odàwàng kì ombàkonigàde ega wikàd kà mìgiwàniwang Màmìwinini Aishinàbewakì.

Pimàdizig Màmìwinini Anishinàbeg kàgigekamig kì abig ondaje akìng. Odanishinàbewiziwiniwà obimàdjiwowiniwà ogì nanegàdjichigàdànàwà nanàj ako nongom iyo abinàs.

Kichi Odenaw Odàwàngm okikàdjiyàwàn pimàdizìn Màmìwinini Anishinàben kaye okikàdjitònàwà iyo akì.

Ottawa est construite sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Les peuples de la Nation Anishinabe Algonquine vivent sur ce territoire depuis des millénaires. Leur culture et leur présence l'ont imprégné et l'imprègnent encore.

La Ville d'Ottawa rend hommage aux peuples et au territoire de la Nation Anishinabe Algonquine.

Mise en œuvre du plan stratégique

Le présent document permet de renforcer le [Plan stratégique 2023-2027 de Santé publique Ottawa \(SPO\)](#) en présentant le Plan d'action stratégique au Conseil de santé. Le Plan d'action présente en détail les buts, les résultats et les mesures de rendement pour chacun des objectifs stratégiques décrits dans le Plan stratégique.



Nos engagements

SPO vise à intégrer nos engagements dans tout ce que nous faisons, en influençant tous les aspects de la prestation des programmes et des services. À cette fin, les engagements servant de pierre angulaire de notre Plan d'action jouent un rôle essentiel pour la réalisation de nos objectifs stratégiques. Leur progrès sera surveillé de près pendant les quatre prochaines années.



Réconciliation : Guidés par les principes du respect, des relations, de la réciprocité et de la réflexion, nous travaillons en partenariat avec les Autochtones vivant en milieu urbain – les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis, ainsi que leurs communautés – pour promouvoir la justice sociale et faire progresser les droits et le bien-être des Autochtones.

Équité en matière de santé : Nous relevons les obstacles systémiques et y remédions afin d'accroître l'équité en matière de santé pour les résidents des secteurs urbains, suburbains et ruraux d'Ottawa.

Un lieu de travail sain et inclusif : Nous préconisons l'équité, la diversité et l'intégration au sein de la main-d'œuvre au service de la communauté, ainsi qu'une culture favorisant la santé et la sécurité psychologiques sur le lieu de travail.

Mobilisation et relations significatives : Nous établissons des relations sincères et durables avec nos partenaires et les résidents afin de favoriser ensemble une communauté saine.

Fondée sur des données probantes : Nous utilisons les meilleures données disponibles, y compris la voix de la communauté et les données locales, pour identifier les problèmes ayant un impact sur la communauté et améliorer continuellement notre travail.

Retombées : Nous nous efforçons de renforcer notre efficacité organisationnelle et d'optimiser nos ressources afin de mieux servir la communauté et nous faisons le suivi de nos progrès grâce à des résultats mesurables.

Objectifs stratégiques



Axée sur l'équité : En travaillant à l'amélioration des résultats et des opportunités en matière de santé pour la population, nous collaborons à l'élimination des inégalités en matière de santé, du racisme systémique, de la discrimination et de l'oppression.



Établissement de conditions propices au bien-être et à l'épanouissement : Influencer des changements dans les milieux bâtis, naturels et sociaux qui favorisent la santé et le bien-être et s'attaquer aux effets du changement climatique. Le lien entre la santé et la nature est essentiel à cet égard.



Promotion du bien-être et réduction des méfaits : Faire progresser les approches novatrices et exhaustives visant à promouvoir la santé mentale et la santé liée à la consommation de substances tout en réduisant la stigmatisation et les méfaits associés à la consommation de substances et la dépendance à tous les stades de la vie.



Orientée sur la prévention : Recueillir, analyser et partager des données sur les besoins et les iniquités en matière de santé à l'échelle locale avec le système de santé afin de renforcer la prévention clinique. Nous nous engagerons auprès des partenaires du système de santé pour contribuer à la prise de décision.



Enrichissement de notre main-d'œuvre : Favoriser un effectif diversifié, inclusif, équitable et sain, fondé sur une culture d'apprentissage et de croissance. Nous assurerons le soutien et le perfectionnement des employés et nous optimiserons et améliorerons nos processus pour mieux servir la communauté.



Axée sur l'équité : En travaillant à l'amélioration des résultats et des opportunités en matière de santé pour la population, nous collaborons à l'élimination des inégalités en matière de santé, du racisme systémique, de la discrimination et de l'oppression.

1

Objectif

Faire progresser la collecte, l'analyse et l'utilisation de données sociodémographiques au sein de SPO, en suivant les principes de gouvernance des données¹ et de mobilisation communautaire.

Résultats souhaités :

- Entente entre SPO et les partenaires communautaires sur les processus pour respecter les principes de gouvernance des données.
- Toutes les équipes de SPO visées vont de l'avant dans la collecte, l'analyse et l'utilisation de données sociodémographiques.

Mesures de rendement :

1a. Description qualitative de l'engagement auprès des partenaires communautaires en ce qui a trait aux principes et processus de gouvernance des données.

1b. Pourcentage des équipes de SPO visées qui maintiennent ou qui vont de l'avant avec la mise en œuvre des données sociodémographiques (planification et intégration, commencement de la collecte, mobilisation communautaire, analyse, divulgation, utilisation, maintien de la collecte / de l'amélioration de la qualité des données).

¹ SPO reconnaît que, historiquement, certains groupes de population ont vécu des expériences difficiles en ce qui concerne la collecte de données; c'est pourquoi des initiatives de gouvernance des données ont été mises en œuvre pour assurer la collecte, l'utilisation et la divulgation sûres des données. SPO adhèrera aux principes et aux cadres de propriété, contrôle, accès et possession (PCAP) et d'engagement, de gouvernance, d'accès et protection (EGAP) en ce qui a trait à la gouvernance des données. Le respect de ces principes nécessite un engagement continu et significatif envers les communautés pour intégrer les expériences vécues et les perspectives afin de minimiser la discrimination possible lorsqu'il est question du partage de données.



Axée sur l'équité : En travaillant à l'amélioration des résultats et des opportunités en matière de santé pour la population, nous collaborons à l'élimination des inégalités en matière de santé, du racisme systémique, de la discrimination et de l'oppression.

2

Objectif

Renforcer la capacité organisationnelle afin d'aborder l'équité en matière de santé en mettant l'accent sur l'amélioration des résultats pour les personnes rendues vulnérables par des systèmes d'oppression.

Résultats souhaités :

- Relever les forces et les points à améliorer de manière à faire davantage progresser les initiatives d'équité en matière de santé dans tous les programmes de SPO.
- La capacité organisationnelle existe en vue d'intégrer des initiatives d'équité en matière de santé dans tous les programmes et services.

Mesures de rendement :

2a. Réalisation d'une analyse de situation sur le travail portant sur l'équité en matière de santé à l'échelle du service.

2b. Pourcentage d'équipes qui utilisent des stratégies ou des initiatives d'équité en matière de santé dans le cadre de leur travail.





Axée sur l'équité : En travaillant à l'amélioration des résultats et des opportunités en matière de santé pour la population, nous collaborons à l'élimination des inégalités en matière de santé, du racisme systémique, de la discrimination et de l'oppression.

3

Objectif

Accroître la représentation de la diversité d'Ottawa dans la liste des partenaires externes de SPO, et promouvoir des activités de mobilisation qui sont inclusives et qui représentent les voix de la communauté.

Résultats souhaités :

- Un plan de mobilisation des partenaires qui oriente les équipes vers des relations de partenariats plus diversifiées qui reflètent les nombreuses perspectives et voix de notre communauté, en vue d'appuyer l'équité en matière de santé.

Mesures de rendement :

3a. Élaboration d'un plan de mobilisation externe pour SPO.

3b. Pourcentage d'équipes qui œuvrent à l'élaboration d'un plan de mobilisation externe pour SPO.





Établissement de conditions propices au bien-être et à l'épanouissement : Influencer des changements dans les milieux bâtis, naturels et sociaux qui favorisent la santé et le bien-être et s'attaquer aux effets du changement climatique. Le lien entre la santé et la nature est essentiel à cet égard.

4

Objectif

Renforcer les partenariats municipaux pour appuyer l'atteinte d'objectifs communs grâce à l'intégration d'une optique de santé, d'équité et de bien-être aux politiques et programmes municipaux ayant une incidence sur les milieux bâtis et sociaux.

Résultats souhaités :

- Les répercussions sur la santé, l'équité et le bien-être sont prises en compte dans les décisions de planification de la Ville² par la mise en œuvre du nouveau [Plan officiel](#).
- SPO oriente la stratégie municipale de sécurité alimentaire à l'aide du pilier de réduction de la pauvreté du [Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités](#).
- Augmentation du partage de données entre les organismes partenaires en santé et en logement, et harmonisation des parcours de soins, des services de logement aux services de santé communautaires.
- La capacité de SPO à visualiser les données est améliorée et oriente la prise de décisions par SPO et ses partenaires.

Mesures de rendement :

4a. Description qualitative de la participation des partenaires de la Ville en vue d'orienter, du point de vue de la santé, la mise en œuvre de stratégies municipales, notamment :

- le Plan officiel;
- le [Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance \(2020-2030\)](#);
- Le pilier de réduction de la pauvreté et la stratégie municipale de sécurité alimentaire du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

4b. Élaboration d'un cadre de visualisation de données géospatiales et de communication³.

² Ville désigne la Ville d'Ottawa.

³ Le cadre fournira des renseignements sur les types d'ensembles de données qui pourraient être utilisés, la façon de les visualiser et les fins pour lesquelles ils sont utilisés.



Établissement de conditions propices au bien-être et à l'épanouissement : Influencer des changements dans les milieux bâtis, naturels et sociaux qui favorisent la santé et le bien-être et s'attaquer aux effets du changement climatique. Le lien entre la santé et la nature est essentiel à cet égard.

5

Objectif

Renforcer les relations en adoptant une approche de gestion des urgences pour l'ensemble de la communauté afin d'appuyer les personnes les plus touchées par les urgences et les événements locaux.

Résultats souhaités :

- L'engagement communautaire et l'action communautaire sont renforcés en collaboration avec d'autres équipes et partenaires de SPO par la promotion des relations et des réseaux pour appuyer la communauté et du partage des données pour appuyer la prise de décisions.
- Les connaissances, la capacité et la résilience de SPO face à la gestion des urgences qui ont des répercussions sur la santé publique sont renforcées.

Mesures de rendement :

5a. Pourcentage des indicateurs d'engagement communautaires atteints d'après le manuel [Cadre et indicateurs de la préparation aux situations d'urgence en santé publique](#) de Santé publique Ontario.

5b. Pourcentage de recommandations adoptées du rapport [How Ottawa Public Health \(OPH\) Responded to the COVID-19 Pandemic: A Review](#) (Réponse de Santé publique Ottawa [SPO] à la pandémie de COVID-19 : Examen) [en anglais seulement] dont on a tenu compte.





Établissement de conditions propices au bien-être et à l'épanouissement : Influencer des changements dans les milieux bâtis, naturels et sociaux qui favorisent la santé et le bien-être et s'attaquer aux effets du changement climatique. Le lien entre la santé et la nature est essentiel à cet égard.

6

Objectif

Améliorer la compréhension des répercussions des changements climatiques sur la santé, et favoriser l'intégration d'une optique de santé et d'équité à des politiques et des programmes qui soutiennent l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation en vue de soutenir la résilience communautaire.

Résultats souhaités :

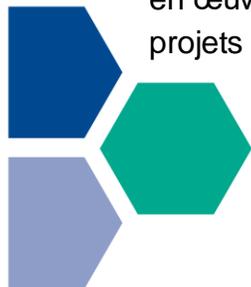
- Des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation de la santé face aux changements climatiques sont réalisées avec la participation des partenaires de la Ville, et des recommandations adoptées sont mises en œuvre.
- SPO, les partenaires de la Ville et la communauté sont conscients des répercussions des changements climatiques sur la santé et y réagissent à la lumière des renseignements disponibles.
- Intégration d'une optique de santé et d'équité dans les programmes, projets et politiques de la Ville pour l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation.

Mesures de rendement :

6a. Nombre d'évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation de la santé face aux changements climatiques réalisées et de recommandations adoptées.

6b. Description qualitative des interventions/engagements en lien avec les répercussions des changements climatiques sur la santé.

6c. Description qualitative des consultations avec les partenaires de la Ville sur la mise en œuvre du [Plan directeur sur les changements climatiques](#) et de programmes et projets y afférents.



7

Objectif

Réduire la stigmatisation. Réduire les attitudes et les comportements stigmatisants et la discrimination.

Résultats souhaités :

- Amélioration des connaissances et de la compréhension qu'ont les fournisseurs de services sociaux et de santé, y compris les fournisseurs de soins primaires et les membres de la communauté, des répercussions de la stigmatisation, de l'importance du langage axé sur la personne, et de la façon d'utiliser un langage non stigmatisant relativement à la santé mentale, aux dépendances et à la santé liée à la consommation de substances.
- Réduction des pratiques intentionnelles et involontaires qui désavantagent les personnes ayant vécu ou ayant des problèmes de dépendances, de santé mentale ou de santé liés à la consommation de substances, y compris pour les groupes défavorisés sur le plan de l'équité, car on encourage les fournisseurs à réfléchir à leurs propres croyances.

Mesures de rendement :

7a. Description qualitative des efforts de collaboration entre les partenaires et SPO en vue de réduire la stigmatisation.

7b. Pourcentage des participants suivant une formation sur la stigmatisation qui déclarent avoir les compétences nécessaires pour utiliser un langage axé sur la personne.

7c. Pourcentage des participants suivant une formation sur la stigmatisation qui ont l'intention d'utiliser les connaissances qu'ils ont acquises.



Objectif

Appuyer les efforts collectifs visant à prévenir et aborder les surdoses et les suicides. Faire progresser les plans d'action en collaboration avec les fournisseurs de services de santé mentale, de traitement des dépendances et de consommation, le secteur de la petite enfance, le secteur des affaires, les fournisseurs de services de logement, les réseaux communautaires, les voisins et tous les ordres de gouvernement.

Résultats souhaités :

- Efforts de collaboration exhaustifs et plans d'action élargis pour faire face à la crise des surdoses et mettre en œuvre des initiatives de prévention et d'intervention relatives au suicide.
- Les fournisseurs communautaires qui travaillent auprès de groupes défavorisés sur le plan de l'équité ont des compétences renforcées pour prévenir et contrer les surdoses et le suicide.
- Augmentation de l'accessibilité aux systèmes de reconnaissance des signes avant-coureurs et amélioration de la surveillance des surdoses.
- Les membres de la communauté, les entreprises et les voisins connaissent mieux les rôles des organismes et des mesures de collaboration, et ont accès à des ressources pour obtenir un soutien coordonné.

Mesures de rendement :

8a. Description qualitative de l'évolution de la Stratégie d'intervention lors d'une surdose d'Ottawa, élaborée et mise en œuvre avec des partenaires communautaires, y compris des entreprises et des voisins.

8b. Pourcentage des participants ayant suivi une formation safeTALK⁴ qui sont disposés à parler ouvertement et directement à une personne à propos des pensées suicidaires de celle-ci.

⁴Le programme safeTALK est une formation de 3,5 heures sur la vigilance à l'égard du suicide. Les résidents y apprendront à reconnaître les personnes ayant des pensées suicidaires et à les diriger vers les ressources d'intervention face au suicide appropriées à Ottawa.

Objectif

Favoriser la mise en place de stratégies de prévention pour maximiser les retombées. Prévenir l'apparition ou l'aggravation de troubles de santé mentale, de dépendance ou de consommation de substances par la prévention et des interventions axées sur l'équité à l'échelle des secteurs et des communautés.

Résultats souhaités :

- Création de nouveaux processus qui améliorent les conditions prénatales et d'accouchement, tout en renforçant les relations parent-enfant et en contribuant au développement sain de l'enfant.
- Recensement de possibilités pour influencer les politiques publiques favorisant la santé afin de faire progresser la santé périnatale et la santé mentale des enfants.
- Accès accru des fournisseurs de soins à des données de surveillance communautaire et utilisation de celles-ci dans la planification des systèmes.
- Mobilisation renforcée des jeunes, y compris la mise en place de réseaux d'entraide par les pairs dans des communautés diverses pour développer des habiletés d'adaptation saines chez les jeunes, et accroître leur connaissance des ressources accessibles pour obtenir un soutien en matière de santé mentale, de dépendances et de consommation de substances.

Mesures de rendement :

9a. Description qualitative de l'utilisation et de l'incidence des données en temps utile accessibles depuis le [tableau de bord sur la santé mentale, les dépendances et la santé liée à l'utilisation de substances](#) et l'[outil de signalement des surdoses](#).

9b. Description qualitative des activités de mobilisation au sein des secteurs de la santé et des services sociaux (locaux et provinciaux), y compris pour les enfants, les jeunes et les familles, et les groupes défavorisés sur le plan de l'équité.

9c. Pourcentage des participants ayant suivi une formation sur la prévention qui ont l'intention d'utiliser ce qu'ils ont appris.

9d. Pourcentage des jeunes qui souhaitent obtenir un soutien en santé mentale et qui ne savent pas à qui s'adresser.



Orientée sur la prévention : Recueillir, analyser et partager des données sur les besoins et les iniquités en matière de santé à l'échelle locale avec le système de santé afin de renforcer la prévention clinique. Nous nous engagerons auprès des partenaires du système de santé pour contribuer à la prise de décision.

10

Objectif

Favoriser des améliorations en santé publique à l'échelle du réseau en collaborant à des initiatives provinciales en vue de définir le travail et les indicateurs communs en lien avec la prévention de maladies chroniques.

Résultats souhaités :

- Ressources améliorées permettant de planifier, de surveiller et d'évaluer les programmes de prévention des maladies chroniques de SPO et de prioriser le travail essentiel en matière de prévention des maladies chroniques.
- Contribuer à clarifier les rôles en prévention des maladies chroniques au sein du secteur de la santé publique et entre les réseaux de soins de santé et de santé publique.

Mesures de rendement :

10a. Pourcentage du projet *Development of a Core Set of Chronic Disease Prevention Indicators*⁵ (développement d'une série d'indicateurs clés pour la prévention des maladies chroniques) achevé d'ici mars 2024.

10b. Pourcentage du projet *Chronic Disease Prevention Working Group*⁶ (groupe de travail sur la prévention des maladies chroniques) du comité de leadership de Santé publique Ontario achevé d'ici décembre 2024.

⁵ Codirigé par le Bureau de santé du district de Thunder Bay, Santé publique Ottawa et l'Université de Toronto, grâce au financement de Santé publique Ontario. Le projet comprend un groupe consultatif constitué d'autres bureaux de la santé publique de l'Ontario.

⁶ Codirigé par le ministère de la Santé, Santé publique Ontario et de certains bureaux de la santé publique locaux, y compris Santé publique Ottawa.



Orientée sur la prévention : Recueillir, analyser et partager des données sur les besoins et les iniquités en matière de santé à l'échelle locale avec le système de santé afin de renforcer la prévention clinique. Nous nous engagerons auprès des partenaires du système de santé pour contribuer à la prise de décision.

11

Objectif

Examiner les possibilités d'appuyer les partenaires du système de santé pour accéder à des données probantes en vue d'orienter une planification des soins de santé et une prestation de soins aux patients équitables.

Résultats souhaités :

- Les partenaires du système de santé sont au courant des apprentissages de SPO et des expériences de l'ensemble du secteur de la santé publique en matière de collecte et d'utilisation de données sociodémographiques pour orienter leur travail.
- Détermination des options privilégiées pour favoriser l'accès des partenaires du système de santé à des données probantes pour orienter la planification équitable des soins de santé et la prestation de soins équitables aux patients.

Mesures de rendement :

11a. Description qualitative des activités de mobilisation en collaboration avec les partenaires du système de santé (locaux et provinciaux).

11b. Réalisation d'une analyse des options.





Enrichissement de notre main-d'œuvre : Favoriser un effectif diversifié, inclusif, équitable et sain, fondé sur une culture d'apprentissage et de croissance. Nous assurerons le soutien et le perfectionnement des employés et nous optimiserons et améliorerons nos processus pour mieux servir la communauté.

12

Objectif

Favoriser et développer un effectif diversifié, inclusif et équitable.

Résultats souhaités :

- Représentation accrue des groupes défavorisés sur le plan de l'équité à tous les échelons de SPO.
- Le sentiment de sécurité et d'appartenance des employés, et leur capacité d'être authentique sur le lieu de travail sont accrus.
- Suppression des obstacles empêchant les employés défavorisés sur le plan de l'équité de poursuivre leur apprentissage, leur développement et leur parcours professionnel.

Mesures de rendement :

12a. Pourcentage d'employés provenant de groupes défavorisés sur le plan de l'équité, y compris au sein de l'équipe de direction.

12b. Nombre de signalements de microagressions déclarés et pourcentage d'entre eux qui ont fait l'objet d'une intervention, conformément à la procédure relative aux microagressions de SPO.

12c. Nombre et pourcentage de superviseurs et de gestionnaires qui ont suivi la formation VOIE⁷.

⁷ L'initiative VOIE est le programme d'embauche stratégique axée sur la diversité et l'inclusion de la Ville d'Ottawa, qui mise sur une approche globale pour garantir un processus équitable de dotation en personnel.



Enrichissement de notre main-d'œuvre : Favoriser un effectif diversifié, inclusif, équitable et sain, fondé sur une culture d'apprentissage et de croissance. Nous assurerons le soutien et le perfectionnement des employés et nous optimiserons et améliorerons nos processus pour mieux servir la communauté.

13

Objectif

Améliorer constamment la sécurité et le bien-être psychologiques des employés.

Résultats souhaités :

- Améliorations annuelles continues en ce qui a trait aux facteurs de santé psychologique et de sécurité sur le lieu de travail.^{8,9}
- Renforcement chez les employés du sentiment d'encadrement par leur supérieur immédiat et par leurs pairs.
- Orientation par les employés de plans d'action visant à améliorer la sécurité et le bien-être psychologiques.

Mesures de rendement :

13a. Variation en pourcentage par rapport aux résultats antérieurs en matière de santé psychologique et de facteurs de sécurité sur le lieu de travail.

13b. Pourcentage d'employés qui affirment que les dirigeants de SPO les aident à bien faire leur travail.

13c. Pourcentage des employés du groupe cible qui ont participé aux séances de réflexion pour élaborer les plans d'action.

⁸ *Protégeons la santé mentale au travail* est un sondage visant à évaluer, préserver et favoriser la santé psychologique et la sécurité sur le lieu de travail.

⁹ Les 13 facteurs de la santé et de la sécurité psychologiques sur le lieu de travail sont des facteurs fondés sur des données probantes pouvant avoir une incidence sur la santé psychologique des employés sur le lieu de travail et pouvant promouvoir des environnements de travail psychologiquement sûrs.



Enrichissement de notre main-d'œuvre : Favoriser un effectif diversifié, inclusif, équitable et sain, fondé sur une culture d'apprentissage et de croissance. Nous assurerons le soutien et le perfectionnement des employés et nous optimiserons et améliorerons nos processus pour mieux servir la communauté.

14

Objectif

Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement équitables de tous les employés pour appuyer les objectifs organisationnels individuels et collectifs.

Résultats souhaités :

- Tous les employés à temps plein ont un plan annuel de perfectionnement professionnel.
- Harmoniser le plan d'apprentissage et de perfectionnement des employés avec les investissements ciblés en matière de formation.
- Le Plan de ressources humaines de SPO répond aux besoins des employés et de la main-d'œuvre de demain, en mettant l'accent sur la gestion des talents et la planification de la relève.

Mesures de rendement :

14a. Pourcentage d'employés à temps plein ayant un plan annuel de perfectionnement professionnel.

14b. Achèvement d'un plan d'apprentissage et de perfectionnement, axé sur des investissements budgétaires ciblés.

14c. Achèvement d'un plan de ressources humaines en plusieurs étapes.

14d. Nombre de participants au Programme d'excellence en matière de leadership¹⁰.

¹⁰Le Programme d'excellence en matière de leadership est un programme de la Ville d'Ottawa qui vise à renforcer les capacités en matière de leadership des leaders émergents.

Mesurer les retombées de nos actions

Le Conseil de santé peut s'attendre à recevoir des rapports d'étape sur le Plan stratégique deux fois par année. Ces rapports se fonderont sur les mesures de rendement établies pour chacun des cinq objectifs stratégiques, ce qui donnera un aperçu exhaustif des progrès réalisés, et mettra en évidence les principales réalisations et les principaux défis.

Au cours du cycle stratégique, SPO examinera et ajustera continuellement le Plan stratégique et le Plan d'action en réponse aux besoins évolutifs de la communauté et des changements dans nos milieux environnants. Des ajustements au Plan d'action seront également apportés au fur et à mesure que les résultats escomptés sont atteints et que les éléments exploratoires sont définis plus clairement.

